

# CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 24 JUIN 2005

(EXTRAIT)

## **M. René-Paul VICTORIA :**

En deuxième lieu, nous avons une Question Orale concernant la tenue des Jeux à Paris, notre soutien... Serge HOARAU, pour Paris 2012.

## **M. Serge HOARAU :**

La candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques 2012 bénéficie à ce jour de l'adhésion massive de tous les acteurs concernés, tant sur le plan national que local. Le 6 juillet 2005 à Singapour, le Comité International des Jeux Olympiques désignera la ville d'accueil des Jeux de la trentième Olympiade en 2012.

Partout en France, ce défi recueille un véritable engouement auprès du public et suscite une exceptionnelle mobilisation pour soutenir Paris 2012. Ainsi, l'Association des Maires de France a déjà remis à M. Jean-François LAMOUR, Ministre de la Jeunesse et des Sports, plus de 7 000 Délibérations prises par les Communes les plus diverses. A la Réunion, le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) a lancé officiellement le 6 juin 2005 une campagne de soutien auprès de tous les partenaires concernés afin que l'île de la Réunion apporte également sa contribution en tant que Département d'Outre-Mer.

Considérant les valeurs humaines, sportives, éducatives et citoyennes véhiculées par l'idéal olympique ;

considérant le rayonnement du sport réunionnais en général et dionysien particulier, tant sur le plan national qu'international, avec en mémoire lors des derniers Jeux Olympiques d'Athènes de 2004 la consécration de Jackson RICHARDSON en tant que porte-drapeau de la Délégation Française et la présence de nos deux représentants dionysiens (Daniel NARCISSE et Joanny MADEN)...

*(cassette 4 / face B)*

**M. Serge HOARAU :**

...l'engouement des Dionysiennes et des Dionysiens pour la pratique sportive, le dynamisme de notre tissu associatif et l'évolution croissante des résultats de nos clubs au sein de l'élite régionale ;

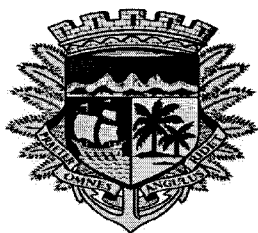
considérant les orientations de la municipalité en matière sportive, tant au niveau de l'effort de construction, de mise aux normes et de rééquilibrage du territoire, qu'en matière de développement et de diversifications des pratiques sportives ;

le Conseil Municipal de Saint-Denis de la Réunion décide d'apporter son soutien total à la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2012.

**M. René-Paul VICTORIA :**

C'est en fait une réponse puisque, dans le même temps, on décide. La question était de demander si nous étions d'accord. Je pense que nous sommes tous favorables à envoyer un courrier au même titre des autres villes pour soutenir la candidature de Paris, pour que ce soit vraiment la fête des sportifs français, outre-mer y compris.

Vous êtes d'accord pour faire ce courrier ? Bien.



*Soutien de SAINT-DENIS DE LA REUNION  
à la candidature de PARIS  
pour l'organisation  
des JEUX OLYMPIQUES DE 2012*

*La candidature de PARIS à l'organisation des JEUX OLYMPIQUES DE 2012 bénéficie à ce jour de l'adhésion massive de tous les acteurs concernés, tant au plan national que régional et local. Le 6 juillet 2005, à Singapour, le Comité International Olympique désignera la ville d'accueil des JEUX de la XXXème OLYMPIADE en 2012. Partout EN FRANCE, ce défi recueille un véritable engouement auprès du public et suscite une exceptionnelle mobilisation pour soutenir « PARIS 2012 ».*

*Ainsi, l'Association des Maires de France a déjà remis à Monsieur Jean François LAMOUR, Ministre de la Jeunesse et des Sports, plus de sept mille Délibérations prises par les Communes les plus diverses.*

*A LA REUNION, le Comité Régional Olympique et Sportif a, le 6 juin 2005, lancé officiellement une campagne de soutien auprès de tous les partenaires concernés, afin que l'Ile y apporte également sa contribution en tant que Département d'Outre-Mer.*

*Considérant les valeurs humaines, sportives, éducatives et citoyennes véhiculées par l'idéal olympique ;*

*Considérant le rayonnement du sport réunionnais en général, et dionysien en particulier, tant au plan national qu'international avec en mémoire, lors des derniers Jeux Olympiques d'Athènes en 2004, la consécration de Jackson RICHARDSON en tant que porte-drapeau de la Délégation Française, et la présence de nos deux représentants dionysiens (Daniel NARCISSE et Joanny MADEN) ;*

*Considérant l'engouement des Dionysiennes et des Dionysiens pour la pratique sportive, le dynamisme de notre tissu associatif et l'évolution croissante des résultats de nos clubs au sein de l'élite régionale ;*

*Considérant les orientations de la Municipalité en matière sportive, tant au niveau de l'effort de construction et de mise aux normes, qu'en matière de développement et de diversification des pratiques sportives ;*

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DENIS DE LA REUNION DECIDE D'APPORTER SON SOUTIEN TOTAL A LA CANDIDATURE DE PARIS POUR L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES DE 2012.**

*Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le*

**LE DEPUTE-MAIRE**

**René-Paul VICTORIA**